



Rencontre tenue le 20 juin 2017  
Hôpital Santa-Cabrini

Présences Monsieur Martin St-Georges, organisateur communautaire et président du conseil multidisciplinaire  
Monsieur Yvan Gendron, président directeur général du CIUSSS de l'Est-de-Montréal  
Monsieur Guy Jolicoeur, travailleur social et vice-président du conseil multidisciplinaire  
Madame Carole Vacher, psychologue et trésorière du conseil multidisciplinaire  
Madame Cynthia Adolphe, éducatrice spécialisée  
Monsieur Sylvain Dubé, travailleur social et responsable des communications du conseil multidisciplinaire  
Monsieur Guy Bourgie, éducateur spécialisé  
Monsieur Ahmed Douadi, technicien en génie biomédical  
Madame Michelle Gadoury, conseillère cadre innovation et pratiques exemplaires  
Madame Roselyne Héту, assistante-chef-inhalothérapie  
Madame Julie Dumas, nutritionniste

Absences Monsieur Sylvain Lemieux, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée et directeur des services multidisciplinaires  
Madame Louise Soucy, psychoéducatrice et secrétaire du conseil multidisciplinaire

La secrétaire de la rencontre est madame Martine Gélinas.

## 1. **Constatacion du quorum et ouverture de la réunion**

Le président constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 9 h 10.

## 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Ordre du jour

1. **Constatacion du quorum et ouverture de la réunion**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 4/05/2017 et du 23/05/2017**
4. **Rapport du président directeur général**
5. **Suivi ACMQ – dépôt des documents**
  - 5.1. Lettre ACMQ
  - 5.2. Avis de nomination au CA
6. **Politique de maltraitance (suivi pour le PDG)**
  - 6.1. Loi sur la maltraitance
7. **Changement au programme SAPA – transfert DP**
8. **Suivi**

- 8.1. Rencontre avec M. Sylvestre en lien avec le sommaire de gestion des pratiques professionnelles
- 8.2. Avis SAC
- 8.3. Code blanc
- 8.4. Changement fait à la direction SAPA
- 8.5. Suivi dépôt des CM transitoires
- 9. **Assemblée générale annuelle**
  - 9.1. Retour sur l'assemblée du 6/06/2017
  - 9.2. Prochaine AGA
  - 9.3. PV à réviser (donner une échéance)
  - 9.4. Approbation des règlements généraux
  - 9.5. Présentation du Plan de développement des compétences
  - 9.6. Comité de pairs
  - 9.7. Rapport du comité de maintien et promotion des compétences
  - 9.8. Appel de candidatures cooptation au CECM
  - 9.9. Rapport du comité de révision des règlements de régie interne
  - 9.10. Plan d'action 2017-2018
- 10. **Budget virtuo (déterminer le code de compilation des heures)**
- 11. **Qualité des services HSCO - état des travaux**
- 12. **Clôture de la réunion**

### 3. Adoption des comptes rendus des réunions du 4/05/2017 et du 23/05/2017

Les membres ont reçu les procès-verbaux des huitième (8<sup>e</sup>) et neuvième (9<sup>e</sup>) réunions ordinaires du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, tenues le 4 et 23 mai 2017.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** d'approuver les procès-verbaux des huitième (8<sup>e</sup>) et neuvième (9<sup>e</sup>) réunions ordinaires du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal avec quelques corrections.

### 4. Rapport du président directeur général

M. Gendron nous présente le suivi des dossiers en cours :

#### Dossier des salles d'urgence

La demande ministérielle est ferme: Aucun débordement de l'urgence de plus de 36 heures, aucun 48 heures sur civière, aucun débordement de 100% à l'urgence et une durée de séjour de moins de 12 heures.

Depuis trois semaines que les règles ont été mises en place et les résultats sont des plus marquants en termes d'efficacité et touchent toutes les sphères d'activités. Il s'agit de revoir la chronologie des actions, ce qui entraîne des changements de pratiques et la réorganisation des horaires des professionnels, et ce, dans tous les hôpitaux.

## Places en hébergement.

La situation étant demeurée statu quo depuis un certain temps, nous avons reçu l'autorisation d'augmenter le nombre de places afin d'héberger plus de patients dans les centres de réadaptation spécialisés, tels que Marie-Clarac, Villa Medica, Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal, etc.

À l'IUSMM, nous avons reçu 46 personnes réfugiées des inondations qui quitteront sous peu l'Institut de santé mentale. Les lits seront récupérés afin d'accueillir 26 patients, des cas en santé mentale qui nécessitent des soins alternatifs (NSA). Les 20 autres lits pourront accueillir une clientèle pour des soins actifs, en réadaptation et autres, dans le but de diminuer le nombre de lits dans les corridors.

Environ 500 places en CHSLD seront transformées en ressources-intermédiaires (RI) d'ici 2020-22, tel qu'à Jeanne-LeBer, Nicolet et en résidences privées.

Il y a un an et demi, les soins à domicile (SAD) ont reçues des sommes substantielles qui ont été utilisées pour des développements de service.

Le ministre a annoncé qu'il lançait un appel d'offres pour l'aide à la vie domestique quotidienne (AVQ). Les villes de Laval et Montréal se sont réunies pour obtenir un meilleur tarif. Il s'agit d'un renouvellement des ententes pour stabiliser la main d'œuvre pour le maintien à domicile.

Les ressources humaines ont pour rôle de sécuriser la main d'œuvre, leur défi est d'embaucher des ressources mais surtout de garder le personnel en place. Il est plus difficile de garder le personnel car, d'après les sondages, il n'y a plus de sentiment d'attachement, surtout chez les jeunes.

## **5. La politique de harcèlement zéro**

Dans le cadre de la politique Promotion de la civilité de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail le personnel est invité à dénoncer certaines situations et surtout de les prévenir, car elles sont malheureusement trop fréquentes en milieu de travail. On nous rappelle qu'il ne faut pas avoir peur de dénoncer, même les gestionnaires qui haussent le ton et de monter hiérarchiquement pour dénoncer les situations car, concrètement, tout cela a une incidence sur la santé mentale et la hausse des congés de maladie. Le PDG invite les membres à être pro actif pour trouver des pistes de solutions à des situations problématiques. Un lien est fait ici avec la protection des délateurs.

## **6. Suivi l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ) – Dépôt des documents**

On nous annonce qu'Émilie Mercier (anciennement secrétaire au CECM, qui a remis sa démission au mois de mars 2107) a été coopté comme administratrice à l'ACMQ. L'établissement à la demande de l'ACMQ accepte d'assumer ses libérations et frais de participation au colloque. Nous nous questionnons à ce sujet. On nous indique que si un membre voulait se présenter au conseil d'administration à l'ACMQ, il pourra être libéré.

## **7. Politique de maltraitance (suivi pour le PDG)**

### 6.1 Loi sur la maltraitance

Depuis trois semaines, la loi est en vigueur pour toutes les personnes vulnérables et non pas juste les aînés, ce qui change la politique de l'établissement, élargi notre rôle dans toute la population et change le rôle du commissaire aux plaintes.

La nouvelle politique de l'établissement sera diffusée à l'été et l'automne 2017. Celle-ci inclut, tout élément qui touche les personnes vulnérables dans la population dans tous les secteurs. L'un des enjeux est de déterminer comment établir la collaboration entre le commissaire aux plaintes, la Direction de la

protection de la jeunesse (DPJ), le gouvernement, les impôts, les policiers, la commission des droits de la personne, etc.

## **8. Changement au programme SAPA – transfert DP**

### Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)

M. Gendron, nous informe que le SAPA n'a pas la déficience physique sous sa direction. La mise en place d'un guichet d'accès pour les demandes de services concernant les programmes sur le territoire a modifié les pratiques de l'ensemble du territoire. À ce jour, il n'y a pas de changement au niveau de la direction mais plus au niveau de l'accueil et l'acheminement des demandes. Carole Vacher suggère de mettre à jour l'organigramme au niveau des gestionnaires. M. Gendron donnera suite à cette demande.

## **9. Suivi**

### 8.1 Avis SAC

M. Gendron a désigné M. Sylvestre pour répondre à nos questions sur les différents sujets.

Les membres communiqueront avec M. Alain Sylvestre, conseiller-cadre, psychologie, sexologie et orientation professionnelle (en remplacement de Mme Sylvie Martel dans certains dossiers) afin de le convier à une rencontre en lien avec le sommaire de gestion des pratiques professionnelles

### 8.2 Code blanc

Les travaux sont en cours.

### 8.3 Suivi dépôt des CM transitoires

Sur le répertoire B, il y a archivage de tous les travaux faits à l'intérieur des différents établissements.

8.4 Suite à un échange, monsieur Gendron est en accord à ce qu'un membre du CECM assiste à un Conseil d'administration.

## **10. Assemblée générale annuelle**

### 9.1 Retour sur l'assemblée du 6 juin 2017

La perception de M. Gendron sur l'assemblée annuelle est qu'il y avait du dynamisme au niveau du conseil. La problématique se retrouve notamment au niveau du temps à consacrer aux questions des membres, et surtout dans un contexte multi-sites. L'information a été bien véhiculée mais un peu trop rapidement.

### 9.2 Prochaine assemblée générale annuelle (AGA)

Nous souhaitons poursuivre la réflexion sur la forme qu'elle prendra lors d'une rencontre ultérieure

### 9.3 Procès-verbal à réviser

Reporter à l'automne prochain

### 9.4 Approbation des règlements généraux

Nos membres ont données leur approbation aux modifications apportées aux règlements généraux. La prochaine étape est de les faire suivre au ministère pour approbation. M. Gendron propose son aide pour faire le suivi auprès du ministère et du CA.

#### 9.5 Présentation du Plan de développement des compétences

Le plan a été déposé sur intranet.

#### 9.6 Comité de pairs

Les demandes n'affluent pas, les heures allouées semblent être un problème.

#### 9.7 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences

Le dossier suivra son cours en septembre.

#### 9.8 Appel de candidatures cooptation au CECM

Trois postes restent à combler. Idéalement, le CECM devrait avoir au sein de son comité exécutif, une personne provenant de la Pointe-de l'Île. Nous communiquerons avec les membres qui ont participé à l'AGA. Dans les faits, vingt-trois personnes se sont présentées au CLSC de la Pointe-de l'Île.

#### 9.9 Rapport du comité de révision des règlements de régie interne

Traité au point 9.4

#### 9.10 Plan d'action 2017-2018

Le plan d'action 2016-2017 a été reconduit par l'AGA pour l'année 2017-2018

### **11. Budget virtuo (déterminer le code de compilation des heures)**

Dans notre rapport annuel 2016-2017 le focus a été mis sur le temps de libération. Le surplus d'argent du CECM a été retourné au CIUSS. Le CECM dispose d'un budget et d'une banque d'heure de libération. La plupart des membres du CECM n'ont pas encore de code budgétaire lorsqu'ils sont libérés pour le conseil multidisciplinaire, Monsieur Gendron suggère d'acheminer un courriel à ce propos à Monsieur Lemieux.

### **12. Qualité des services à l'hôpital Santa-Cabrini (HSCO) – État des travaux**

Le CECM doit produire un avis à ce sujet tel que demandé par Sylvain Lemieux.

Le CIUSSS a reçu la directive du ministère de faire des stations visuelles opérationnelles (SVO) qui sont des outils de gestion dont les chefs d'unité ont la responsabilité.

### **13. Clôture de la réunion**

Monsieur Gendron nous propose de prioriser notre liste de sujets à traiter lors des rencontres d'exécutif. Il souligne la volonté d'augmenter le nombre de demande d'avis au CECM.

Carole Vacher prend la parole pour remercier Martin St-Georges qui est engagé comme président et prend du temps pour le comité CECM.

La prochaine réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal se tiendra le 27 septembre 2017.

L'ordre du jour étant écoule, il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de lever la réunion à 11h00.

---

SECRÉTAIRE

---

PRÉSIDENT